

Décision Générale colonial

Décision n° 855 du 29 juin 1953

n° 855

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 29 juin 1953
Numéro JO n° 10 du 01/08/1953	Date du numéro 1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

Les gardes-cercle, dont les noms suivent, sont engagés à la Compagnie des Gardes-Cercle de Djibouti, pour compter du 1er juillet 1953 : Titre Ahmed, Mle 379, 2e classe, 1er échelon; Tabet Aklan, Mle 380, 2e classe, 1er échelon.